## Conseil en vue du retour

# Le service de conseillers en vue du retour est le point de référence cantonal pour les requérants d'asile qui souhaitent quitter la Suisse volontairement ou conformément à la loi.

#### Qu'est-ce que le conseil en vue du retour ?

Les conseillers en vue du retour aident les personnes souhaitant quitter le canton de Thurgovie à préparer et à organiser leur retour.

L'offre comprend des conseils, un soutien aux projets individuels, une aide financière initiale, une assistance médicale, une formation dans le pays d'origine et l'organisation du voyage de retour.

Les conseils sont non contraignants, confidentiels et gratuits. Les conseillers en vue du retour sont soutenus par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM).

### Qui peut profiter des conseillers en vue du retour ?

- les personnes tenues de quitter
- · les personnes admises provisoirement
- les réfugiés reconnus
- victimes et témoins de la traite des êtres humains

#### Où s'informer et s'inscrire?

Les personnes intéressées peuvent contacter le service de conseillers en vue retour de l'Office des migrations par téléphone +41 (0)58 345 66 55 ou par courriel (rueckkehrberatung@tg.ch) et prendre rendez-vous pour un entretien. Vous pouvez également vous adresser au guichet de l'Office thurgovien des migrations. Veuillez tenir compte des heures d'ouverture et prendre rendez-vous à l'avance afin que nous puissions vous conseiller de manière ciblée.

Les responsables des communes, du centre d'accueil et de la société civile peuvent s'adresser au service de conseillers en retour pour obtenir des informations ou prendre rendez-vous.

# Avec qui les conseillers vue du retour cantonaux travaillent-ils?

Le service de conseillers en vue du retour informe activement ses partenaires dans le canton sur l'aide au retour et les programmes actuels du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

Le SEM met en œuvre l'aide au retour avec ses partenaires, la Direction du développement et de la coopération (DDC), Organisation internationale pour les migrations (OIM/IOM) ainsi que les autorités cantonales et les œuvres d'entraide compétentes.

Pour toute question complémentaire, nous sommes à votre disposition.

- Aide au retour
- <u>Documents d'information Assistance au rapatriement international</u>
- L'Organisation internationale pour les migrations Berne (OIM)